

Conseil municipal du vendredi 6 janvier 2012

Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du samedi 31 décembre 2011, sous la présidence du maire Pierre Barbier.

Présents : Pierre Barbier, Guy Barthélémy, Martine Gibert, Michel Lanquetin, Gérard Grillot, Chantal Jeanvoine, Catherine Guinchard, Cédric Engler, Josette Nicolin, Christian Beltramelli, Eric Morel, Christian Baud, Max Wetstein.

Secrétaires de séance : Martine Gibert, Christian Beltramelli

Intervention de Monsieur Nicolas lund de l'association Doubs Sport Loisirs pour l'initiation et la promotion du sport.

Nicolas lund propose un cours d'initiation à la boxe, pieds poings de 13h30 à 15h et une animation autour de jeux de société éducatifs de 15h à 18h. Ces activités sont destinées à des enfants de 7 à 11 ans et se dérouleraient les mercredis à la salle des fêtes.

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette proposition d'animation qui sera réservée en priorité aux enfants du village. Le matériel ne sera pas stocké à la salle, celle-ci devra être laissée dans un état correct.

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal, séance du vendredi 25 novembre 2011.

Approuvé par 13 voix pour.

2. Budget.

2.1. Crédit agricole : remboursement de parts sociales.

Suite à la dissolution de l'association foncière communale, le crédit agricole de Franche-Comté adresse à la commune un chèque d'un montant de 46,54 €.

Le conseil municipal décide, par 12 voix pour, d'inscrire en recettes le chèque du crédit agricole de Franche-Comté d'un montant de 46,54 € adressé à la commune suite à la dissolution de l'association foncière communale.

2.2 Section investissement, montant de dépenses autorisées avant approbation du budget primitif 2011.

En section d'investissement, il convient au conseil municipal d'autoriser une ouverture de crédit égale au quart des dépenses de l'exercice précédent pour payer les éventuelles dépenses sur le début de l'exercice 2011 dans l'attente du vote du budget primitif. Cette décision concerne le budget principal et le budget annexe assainissement.

Budget communal

Chapitres	Libellés	Budget primitif 2011	Budget 2012 ¼ du budget 2011
Dépenses			
20	Immobilisations incorporelles	36 454	10 000
21	Immobilisations corporelles	106 900	50 000
23	Immobilisations en cours	422 798	60 000
	Total dépenses d'investissement	566 152	120 000

Budget annexe assainissement

Chapitres	Libellés	Budget primitif 2011	Budget 2012 ¼ du budget 2011
Dépenses			
20	Immobilisations incorporelles	10 000	10 000
21	Immobilisations corporelles	10 000	10 000
23	Immobilisations en cours	976 000	100 000
	Total dépenses d'investissement	996 000	120 000

Le conseil municipal, par 13 voix pour, autorise en section d'investissement l'inscription de crédits sur 2012 à hauteur d'un quart des dépenses de l'exercice 2011 telles que présentées ci-dessus.

2.4. Inscription en recettes de chèques.

Le conseil municipal, par 13 voix pour, décide d'inscrire en recettes 7 chèques d'un montant de 28 € et un chèque de 300 € représentant la participation de 7 personnes et du comité des fêtes au repas de fin d'année du 10 décembre 2011, soit un montant total de 496 €.

3. Commission sécurité & Cœur de village.

3.1. Point sur le projet de Cœur de village.

Dans le cadre du dossier de demande de subvention déposé à titre de participation de la dotation d'équipement des territoires ruraux de l'année 2012, la Préfecture déclare le dossier complet, elle retient pour l'accessibilité une dépense subventionnable de 40 961,00 € HT.

Après renseignement, la commune n'est pas éligible pour des subventions européennes, car elle ne figure pas dans une zone rurale défavorisée.

3.2. Demande de subvention sur la réserve parlementaire du député.

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès de la députée de l'arrondissement. Il convient au conseil municipal de :

- * prendre une délibération faisant état du projet, nommément désigné et de la sollicitation de la réserve parlementaire. Celle-ci doit impérativement être visée par la préfecture.
- * Présenter un plan de financement faisant apparaître l'ensemble des subventions, le subventionnement global ne peut excéder 80% du montant des travaux et le montant de la réserve parlementaire ne peut dépasser 50% du projet.

Le maire présente le chiffrage opérationnel de l'opération réparti en trois tranches.

Le conseil municipal est favorable par 13 voix pour.

4. Commission information & communication.

Le journal n°117 est en cours de distribution. Le repas des anciens avec 65 participants s'est bien déroulé.

5. Syndicat intercommunal à vocation scolaire de Villers-Buzon.

182 élèves dont 108 sur le village: Les effectifs sont en constante augmentation depuis 4 ans : + 40 élèves principalement sur Pouilley-Français, ce qui engendre des problèmes avec les transports scolaires. Même si les effectifs se stabiliseront, la construction d'une classe est incontournable, la troisième classe actuelle se situe dans des locaux provisoires.

Création d'une école intercommunale.

Décision reporté car l'inspectrice doit venir présenter le projet au prochain conseil d'école.

6. Commission sauvegarde de l'environnement.

Les travaux de réhabilitation de la 2^e fontaine vont pouvoir commencer : la taille de la pierre du bec est en cours.

7. Commission voirie & assainissement.

7.1. Point sur le fonctionnement de la station d'épuration.

Les dysfonctionnements de la station sont dus à des excès d'eaux pluviales parasites, c'est inquiétant car les pompes ne sont pas dimensionnées pour ce volume et les bassins non plus. Les séparations entre bassins ont été consolidées par le constructeur et une rencontre doit avoir lieu entre la commune, le constructeur et le bureau d'études chargé du dossier.

En premier lieu, les eaux pluviales de la rue de Rompré vont être détournées des eaux usées.

7.2. Approbation du contrat d'entretien pour les pompes de relevage proposé par Franche-Comté assainissement.

Le maire présente le nouveau contrat d'entretien par intervention. Ce contrat comprend :

- * la mise à disposition d'un camion d'assainissement pour effectuer le pompage et le nettoyage des deux postes de relevage au village et à la station d'épuration.
- * Le transfert et les frais de mise en station d'épuration des matières de vidange avec leur accord – frais de mise en décharge contrôlée des matières solides.

Sur la base du contrat, il sera facturé les quantités effectivement pompées.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et une abstention, approuve le contrat d'entretien présenté par Franche-Comté assainissement - Chemin des Essarts - BP 1191 - 25003 Besançon cedex pour un montant de 466,63 € HT, auquel sera ajouté le montant des quantités effectivement pompées, sous réserve de dissocier les pompes de la station qui n'ont besoin que d'un entretien 2 fois par an contre 4 fois par an pour les autres.

8. Commission bâtiments.

8.1. Point sur le chantier d'aménagement de la mairie.

Les travaux ont repris après la période des fêtes, la porte extérieure est posée et ce sont les électriciens et les peintres qui prennent le relais.

Le conseil municipal valide le plan de la banque d'accueil qui avait déjà reçu l'approbation des secrétaires.

8.2. Projet d'agrandissement du bâtiment d'école primaire.

Déjà évoqué dans le point 5, le problème des effectifs nous conduit à prévoir une réunion de conseil municipal le lundi 16 janvier à 20h. Cette réunion servira à ébaucher un projet de construction pour 2012 si possible afin de bénéficier de subventions qui ne seront pas reconduites en 2013.

Les lampes de l'éclairage public ont presque toutes été changées pour des lampes à sodium, certains luminaires en mauvais état feront l'objet d'un devis pour remplacement. Chaque lampe passe d'une consommation de 120 à 70 watts, ce qui va engendrer des économies de fonctionnement.

9. Commission des bois.

Le marquage des bois est en cours. L'ONF a été prévenu qu'un chêne situé sur Saint Vit est tombé sur notre commune.

10. Commission jeunesse. RAS

11. Bibliothèque municipale.

Bilan 2011 lors de la prochaine réunion.

12. Communauté de communes du val saint-vitois.

Conseil Communautaire du 20 décembre 2011 :

- Présentation du Schéma Départemental D'aménagement Numérique (SDDAN)

Il s'agit d'un document opérationnel qui analysera les perspectives de couverture en haut et très haut débit sur l'ensemble des communes de la CCVSV (fibre optique). Une hausse de la fiscalité sera nécessaire. Afin d'être en mesure de prendre cette décision, des réunions (bureau et conseil communautaire) seront prévues en début d'année 2012.

- Environnement : action conjointe de sensibilisation aux économies d'énergie avec l'association TRI. Cette action visant les classes de CM sera reconduite en 2012.

- Forum de l'emploi : face au succès de cette journée, la CCVSV souhaite réitérer cette opération en 2012.

13. Informations diverses

- Le président du Sénat adresse à l'ensemble des élus locaux un questionnaire mis à la disposition des 550 000 élus locaux sur le site internet du Sénat (www.senat.fr).

Ce questionnaire :

- Vise à recueillir la parole des élus sur leurs attentes et leurs propositions pour l'avenir de nos territoires.
- Est conçu avec des sénateurs et les grandes associations d'élus, donne la parole aux élus sur les missions, les compétences, les moyens des collectivités ainsi que les relations avec l'État et les autres partenaires.

- La préfecture adresse les rapports et les conclusions du commissaire-enquêteur concernant le projet de réalisation de deux carrefours giratoires sur le territoire des communes de Pouilley-Français, Saint-Vit et Dannemarie-sur-Crète :

avis favorable à la déclaration d'utilité publique du projet.

avis favorable en ce qui concerne l'enquête parcellaire assorti de la recommandation suivante : le pétitionnaire est invité à demander à France Domaines une nouvelle estimation des parcelles incluses dans la procédure d'expropriation sur la commune de Pouilley-Français.

Les documents doivent être tenus à la disposition du public à la mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Dimanche 8 janvier : les décorations de Noël seront enlevées.

- Remerciements à une conseillère pour le nettoyage de la salle des fêtes !

- Prochaine réunion pour les listes électorales le lundi 9 janvier, de nombreuses inscriptions ont été enregistrées en fin d'année.

- La société des autoroutes Paris Rhin Rhône va lancer la réfection d'une moitié de chaussée de Chemaudin à Boismurie entre le 10 avril et le 16 mai.

- Cœur de village : une demande d'autorisation de travaux doit être faite rapidement à GRT Gaz afin de connaître leurs contraintes.

La séance est levée à 0H15